



~~~~~  
Projet de renforcement du Système de  
Gestion de l'Information  
Environnementale (SGIE) pour le  
développement de la zone côtière  
~~~~~

COMPTE RENDU DE LA SESSION DE VULGARISATION DU GEOPORTAIL DU SGIE AU CURAT

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire, en tant que partie prenante aux conventions de Rio, s'est engagée en 2004 dans le processus d'auto-évaluation des capacités à renforcer pour la gestion de l'environnement mondial initié en janvier 2000 par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Cet exercice d'autoévaluation a révélé onze (11) contraintes intersectorielles notamment le faible niveau de sensibilisation et des connaissances pour une meilleure prise de décision. Cela est dû au fait que les données et informations environnementales sont dispersées, souvent anciennes, partielles et difficiles d'accès par les utilisateurs.

Pour ce faire, une proposition nationale intitulée « Renforcement du système de gestion de l'information environnementale pour le développement de la zone Côtière de Côte d'Ivoire en réponse aux objectifs des conventions de Rio », initiée par le Ministère en charge de l'Environnement et avec l'appui du PNUD, a été élaborée et soumise au secrétariat du FEM. Elle vise à renforcer les capacités des acteurs nationaux et locaux en matière de gestion de l'information environnementale en vue d'améliorer la prise de décision dans la gestion de l'environnement en zone côtière dans le pays et contribuer à atteindre ainsi les objectifs environnementaux nationaux et mondiaux.

Le projet comprend deux composantes qui sont : 1) le renforcement du système de gestion de l'information environnementale (SGIE) existant et des acteurs en matière d'environnement dans la zone côtière; et 2) la création de sites pilotes en vue de tester le SGIE à l'échelle locale pour sa réplique ultérieure dans toutes les zones côtières de la Côte d'Ivoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, un Geoportail du système d'information environnementale de la zone côtière a été mis en place à l'effet de faciliter l'accès aux données et informations aux acteurs nationaux et locaux. Pour optimiser l'utilisation de ce Geoportail, il importait de le vulgariser davantage et de favoriser son appropriation par les acteurs concernés.

C'est ainsi qu'une session de vulgarisation dudit Geoportail a eu lieu au Centre Universitaire de Recherche Appliquée à la Télédétection (CURAT) à l'attention des Enseignants-chercheurs, des Chercheurs et des Etudiants du centre, le 18 juillet 2017.

Trente-quatre (34) personnes étaient présentes à cette session (voir liste de présence)

I-/ ATELIER DE VULGARISATION

1- Cérémonie d'ouverture

La Cérémonie d'ouverture a été marquée par une allocution du Prof. Djagoua, représentant le Directeur du centre. Après avoir remercié le ministère pour cette initiative ainsi que les participants à la session, Il a expliqué l'importance du SGIE pour tous les acteurs de la zone côtière et notamment du CURAT qui est en partenariat avec le Ministère en charge de l'Environnement pour disséminer davantage les travaux de recherche et aider ainsi à améliorer les prises de décisions en matière de gestion durable de l'environnement côtier.

2- Travaux de l'atelier de vulgarisation

Il y a eu deux communications faites par Mlle OUATTARA Hafsa, Chef de service Informatique à l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE) et Assistante Technique au Coordonnateur du Projet SGIE.

La première communication était relative au projet SGIE.

Il s'est agi, pour Mlle OUATTARA Hafsa, de donner les résultats majeurs, les activités en cours de réalisation et les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre de ce projet. Après la présentation du Réseau des partenaires du SGIE de la zone côtière, Mlle OUATTARA, a indiqué que le projet a permis l'élaboration de la base de données centrale dédiée à la zone côtière, la mise à disposition de données environnementales des structures partenaires et la fourniture de matériel informatique aux dites structures. Le système d'information environnementale de la zone côtière est déployé et accessible aux utilisateurs par internet via un portail central (Géoportail) : www.sgie.ci.

En termes de difficultés, elle a souligné la réticence de certaines structures nationales productrices de données à partager celles-ci et l'absence de systématisation de la collecte des données. Il s'en est suivi une séance de question-réponse. Les participants se sont interrogés sur les problèmes liés à la fiabilité, aux destinataires et à la mise à disposition des données.

Ces éléments de réponses ont été fournis : Pour pallier à la réticence des structures à partager leurs données, la signature de protocole de partenariat officielle a été initié entre le Ministère en charge de l'Environnement et ces structures. En outre, des actions de renforcement des capacités techniques ont été réalisées à l'endroit de ces structures. Du matériel informatique a été fourni à ces structures nationales.

Ces données de divers formes (cartographique, numérique, alphanumérique, etc.) sont destinées d'abord aux décideurs mais aussi à toutes les personnes qui trouveraient un intérêt

particulier au littoral ivoirien. Il convient de noter que la pérennisation de l'outil prévoit la mise à jour périodique des données sur le géoportail.

La deuxième communication a présenté les spécificités du Géoportail et du Géocatalogue.

En prélude à la présentation du Géocatalogue, Mademoiselle Hafsa a exposé sur le système informatique de base et fait un large aperçu sur le Géoportail, en présentant les menus principal et secondaire, et les thématiques.

Par ailleurs, elle a décliné chaque indicateur par rapport à ses enjeux, les structures productrices et les fréquences de collecte.

Cinq grands thèmes ont été identifiés. Ce sont :

1. Risque de catastrophe et événements extrêmes (08 indicateurs)
2. Pollution et Assainissement (14 indicateurs)
3. Biodiversité (08 indicateurs)
4. Hydro météo et géomorphologie (12 indicateurs)
5. Socio-économiques (04 indicateurs)

Elle a également montré comment aller chercher les informations afin de visualiser. Puis, l'accent a été mis sur le lien d'accès au Géocatalogue. Le site www.sgie.ci a été passé au peigne fin.

Au titre de la présentation du Géocatalogue, Mademoiselle Ouattara a dévoilé les fonctions accessibles depuis l'interface de recherche, les spécificités de la gestion des privilèges, des fonctions accessibles de la page d'administration et de l'élaboration de nouvelles métadonnées, de modèles et de groupes. La pertinence des 48 indicateurs et leurs interactions dans l'opérationnalité du système notamment leurs dépendances, a été relatée.

Des échanges s'en sont suivis permettant d'apporter plus de clarifications.

La session s'est achevée autour de 13H. Prof Djaougou, après avoir remercié et félicité l'ensemble des participants pour leur implication active au cours des échanges, a émis le vœu de les voir être des Ambassadeurs du SGIE au sein du monde de la recherche.

Le rapporteur





Projet de renforcement du Système de
Gestion de l'Information
Environnementale (SGIE) pour le
développement de la zone côtière

**COMPTE RENDU DE LA SESSION DE
VULGARISATION DU GEOPORTAIL
DU SGIE AU PÔLE ENVIRONNEMENT
DE L'UNIVERSITÉ NANGUI
ABROGOUA**

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire, en tant que partie prenante aux conventions de Rio, s'est engagée en 2004 dans le processus d'auto-évaluation des capacités à renforcer pour la gestion de l'environnement mondial initié en janvier 2000 par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Cet exercice d'autoévaluation a révélé onze (11) contraintes intersectorielles notamment le faible niveau de sensibilisation et des connaissances pour une meilleure prise de décision. Cela est dû au fait que les données et informations environnementales sont dispersées, souvent anciennes, partielles et difficiles d'accès par les utilisateurs.

Pour ce faire, une proposition nationale intitulée « Renforcement du système de gestion de l'information environnementale pour le développement de la zone Côtière de Côte d'Ivoire en réponse aux objectifs des conventions de Rio », initiée par le Ministère en charge de l'Environnement et avec l'appui du PNUD, a été élaborée et soumise au secrétariat du FEM. Elle vise à renforcer les capacités des acteurs nationaux et locaux en matière de gestion de l'information environnementale en vue d'améliorer la prise de décision dans la gestion de l'environnement en zone côtière dans le pays et contribuer à atteindre ainsi les objectifs environnementaux nationaux et mondiaux.

Le projet comprend deux composantes qui sont : 1) le renforcement du système de gestion de l'information environnementale (SGIE) existant et des acteurs en matière d'environnement dans la zone côtière; et 2) la création de sites pilotes en vue de tester le SGIE à l'échelle locale pour sa réplique ultérieure dans toutes les zones côtières de la Côte d'Ivoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, un Geoportail du système d'information environnementale de la zone côtière a été mis en place à l'effet de faciliter l'accès aux données et informations aux acteurs nationaux et locaux. Pour optimiser l'utilisation de ce

Geoportail, il importait de le vulgariser davantage et de favoriser son appropriation par les acteurs concernés.

C'est ainsi qu'une session de vulgarisation dudit Geoportail a eu lieu au pôle Environnement et Développement Durable de l'Université Nangui Abrogoua à l'attention des Enseignants-chercheurs, des Chercheurs et des Etudiants du centre, 12 juin 2017 par le MINSEDD/ANDE

Quarante-deux (42) personnes étaient présentes à cette session (voir liste de présence).

I-/ ATELIER DE VULGARISATION

1- Cérémonie d'ouverture

La Cérémonie d'ouverture a été marquée par une allocution du Prof. Yéo, représentant du PE2D. Après avoir remercié le ministère pour cette initiative ainsi que les participants à la session, Il s'est félicité de cette session qui participe de la dissémination de l'information environnementale et de la promotion de la plateforme nationale de partage de l'information environnementale dont le PE2D fait partie.

2- Travaux de l'atelier de vulgarisation

Il y a eu deux communications faites par Mlle OUATTARA Hafsa, Chef de service Informatique à l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE) et Assistante Technique au Coordonnateur du Projet SGIE.

La première communication était relative au projet SGIE.

Il s'est agi, pour Mlle OUATTARA Hafsa, de donner les résultats majeurs, les activités en cours de réalisation et les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre de ce projet. Après la présentation du Réseau des partenaires du SGIE de la zone côtière, Mlle OUATTARA, a indiqué que le projet a permis l'élaboration de la base de données centrale dédiée à la zone côtière, la mise à disposition de données environnementales des structures partenaires et la fourniture de matériel informatique aux dites structures. Le système d'information environnementale de la zone côtière est déployé et accessible aux utilisateurs par internet via un portail central (Géoportail) : www.sgie.ci.

En termes de difficultés, elle a souligné la réticence de certaines structures nationales productrices de données à partager celles-ci et l'absence de systématisation de la collecte des données. Il s'en est suivi une séance de question-réponse. Les participants se sont interrogés sur les problèmes liés à la fiabilité, aux destinataires et à la mise à disposition des données.

Ces éléments de réponses ont été fournis : Pour pallier à la réticence des structures à partager leurs données, la signature de protocole de partenariat officielle a été initié entre le Ministère en charge de l'Environnement et ces structures. En outre, des actions de renforcement des capacités techniques ont été réalisées à l'endroit de ces structures. Du matériel informatique a été fourni à ces structures nationales.

Ces données de divers formes (cartographique, numérique, alphanumérique, etc.) sont destinées d'abord aux décideurs mais aussi à toutes les personnes qui trouveraient un intérêt particulier au littoral ivoirien. Il convient de noter que la pérennisation de l'outil prévoit la mise à jour périodique des données sur le géoportail.

La deuxième communication a présenté les spécificités du Géoportail et du Géocatalogue.

En prélude à la présentation du Géocatalogue, Mademoiselle Hafsa a exposé sur le système informatique de base et fait un large aperçu sur le Géoportail, en présentant les menus principal et secondaire, et les thématiques.

Par ailleurs, elle a décliné chaque indicateur par rapport à ses enjeux, les structures productrices et les fréquences de collecte.

Cinq grands thèmes ont été identifiés. Ce sont :

1. Risque de catastrophe et événements extrêmes (08 indicateurs)
2. Pollution et Assainissement (14 indicateurs)
3. Biodiversité (08 indicateurs)
4. Hydro météo et géomorphologie (12 indicateurs)
5. Socio-économiques (04 indicateurs)

Elle a également montré comment aller chercher les informations afin de visualiser. Puis, l'accent a été mis sur le lien d'accès au Géocatalogue. Le site www.sgic.ci a été passé au peigne fin.

Au titre de la présentation du Géocatalogue, Mademoiselle Ouattara a dévoilé les fonctions accessibles depuis l'interface de recherche, les spécificités de la gestion des privilèges, des fonctions accessibles de la page d'administration et de l'élaboration de nouvelles métadonnées, de modèles et de groupes. La pertinence des 48 indicateurs et leurs inter actions dans l'opérationnalité du système notamment leurs dépendances, a été relatée.

Des échanges s'en sont suivis permettant d'apporter plus de clarifications.

Recommandations à l'attention du MINSEDD:

- Promouvoir davantage le Geoportail du SGIE à l'endroit des acteurs nationaux notamment le monde de la recherche ;
- Disséminer davantage les résultats des travaux du monde de la recherche via le Geoportail du SGIE pour leur valorisation ;

La session s'est achevée autour de 13H. Prof YEO, après avoir remercié et félicité l'ensemble des participants pour leur implication active au cours des échanges, a émis le vœu de les voir être des Ambassadeurs du SGIE au sein du monde de la recherche.

Le rapporteur

